

Nature des aides - Aides cumulables sous réserve d'éligibilité *			Année 1	Année 2	Année 3	
Type de Prime	Typologie Employeurs	Conditions d'attribution	Montant	Montant	Montant	
Aides de la Région Centre Val de Loire	Prime Apprentissage (PA)	Entreprises de moins de 11 salariés	Prime visant à soutenir l'effort de formation de l'entreprise. Aide versée en une seule fois à l'issue de chaque année de formation. Sous condition d'assiduité au CFA.	1 000 €	1 000 €	1 000 €
	Prime Primo Recruteur (PPR) Nouveau	Entreprises de moins de 11 salariés	Entreprises n'ayant jamais recruté d'apprenti ou n'en n'ayant pas recruté depuis au moins 5 ans ET embauchant un apprenti de 18 ans et plus, préparant un CAPa. Sous condition d'assiduité au CFA.	500 €	Une aide pour la durée du contrat, versée en une seule fois à l'issue de la première année de formation.	
	Prime Formation Maître d'Apprentissage (PFMA)	Entreprises de moins de 11 salariés	Formation aux missions tutorales du Maître d'Apprentissage. Pas de condition d'assiduité au CFA.	500 €	Aide versée en une seule fois à l'issue de la première année de formation.	
	Prime au Recrutement d'un Apprenti Fonction Publique (PRAFP) Nouveau	Employeur public de moins de 250 salariés	Fonction publique territoriale et hospitalière recrutant un 1 ^{er} apprenti ou un apprenti supplémentaire par rapport à l'effectif au 1/01 de l'année de conclusion du contrat. Pas de condition d'assiduité au CFA.	1 000 €	Prime acquise à l'issue de la fin de la période d'essai. Prime versée en une seule fois.	
Aides de l'Etat	Aide "TPE - Jeunes apprentis" (TPE) Nouveau	Entreprises de moins de 11 salariés	Aide réservée aux entreprises recrutant un apprenti de moins de 18 ans. Aide de 368 € mensuelle pendant la première année de formation. Pas de condition d'assiduité au CFA	Jusqu'à 4416 € 12 mois de contrat	Aide versée trimestriellement qui s'arrête à la fin de la première année de formation ou en cas de rupture de contrat. Inscription sur https://www.alternance.emploi.gouv.fr	
	Crédit d'impôt apprentissage (CIA)	Pas de conditions de taille de l'entreprise	Employer un apprenti pendant plus d'un mois. Vaut pour la première année de formation (du CAPa au BTS). Le crédit peut être porté à 2200 €uros pour les apprentis en situation de handicap ou de situation de risque d'exclusion.	1600 € par apprenti	Entreprises éligibles : entreprises imposées d'après leur bénéfice réel ou exonérées en application de critères particuliers (nouvelles entreprises, jeunes entreprises innovantes, entreprises implantées en zone franche urbaine etc..).	
	Prime au recrutement d'un apprenti (PRA)	Entreprises de moins de 250 salariés	Embauche d'un 1 ^{er} apprenti ou d'un apprenti supplémentaire par rapport à l'effectif au 1/01 de l'année de conclusion du contrat. Pas de condition d'assiduité au CFA.	1 000 €	Prime acquise à l'issue des 2 mois de période d'essai. Versée en une seule fois par la Région Centre	

* Aides au 23 juin 2015, sous réserve de modifications

RENTREE 2018 ESTIMATION DU COUT DE REVIENT D'UN OU D'UNE APPRENTI(E)

DIPLOME DU CAPa AU BTS* Rémunération minimum prévue par la loi			
Années d'apprentissage	Age de l'apprenti		
	Jusqu'à 17 ans inclus	De 18 à 20 ans inclus	21 ans et plus inclus
1 ^{ère} année	25% (370,07 €)	41% (606,91 €)	53% (784,54 €)
2 ^{ème} année	37% (547,70 €)	49% (725,33 €)	61% (902,96 €)
3 ^{ème} année	53% (784,54 €)	65% (962,17 €)	78% (1 164,61 €)

Les conventions ou accords de branches ou d'entreprises peuvent fixer des rémunérations minimales plus élevées.

Exemple au 1er Janvier 2017 le SMIC Horaire s'élève à 9,76€ soit 1 480,27€ brut mensuel, sur la base de la durée légale de 35h00 hebdomadaires



**+ DE 80% DES
CHEFS D'ENTREPRISE
QUI L'ONT TESTÉ
POURRAIENT VOUS
RECOMMANDER
L'APPRENTISSAGE**

Source : Étude AGEFA PME juin 2014



EXEMPLES DE COUTS D'UN APPRENTI POUR UN EMPLOYEUR			
EXEMPLE N°1		EXEMPLE N°2	
<i>Vous êtes une entreprise de moins de 11 salariés imposée sur les bénéficiaires. Vous recrutez un apprenti de 17 ans pour la préparation d'un CAPa en 2 ans, il s'agit de votre 1^{er} apprenti.</i>		<i>Vous recrutez un apprenti de 19 ans pour la préparation d'un Brevet Professionnel en 2 ans. Votre apprenti succède à un autre apprenti qui a quitté l'entreprise après avoir obtenu son diplôme. Vous envoyez votre maître d'apprentissage suivre une formation.</i>	
Calcul du coût de l'apprenti pour l'entreprise		Calcul du coût de l'apprenti pour l'entreprise	
Rémunération et charges sur 2 ans	13 133 €	Rémunération et charges sur 2 ans	15 990 €
Total des primes (Etat, Région, Crédit d'impôt) Prime à l'apprentissage X2 + prime au recrutement d'un apprenti + Aide TPE + Crédit d'impôt à l'apprentissage	- 9016 €	Total des primes (Etat + Région + crédit d'impôt) Prime à l'apprentissage X2 + Prime formation maître d'apprentissage + Crédit d'impôt	- 4 100 €
Coût net de votre apprenti sur 2 ans	= 4117 €	Coût net de votre apprenti sur 2 ans	= 11 890 €
Coût net de votre apprenti par mois (/24 mois)	= 171,54 €	Coût net de votre apprenti par mois	= 495,42 €
Coût net de votre apprenti par heure (/151,67 h)	= 1,13 €	Coût net de votre apprenti par heure	= 3,27 €

Retrouvez le simulateur en ligne qui tient compte des aides de l'Etat, vous pourrez y ajouter les aides de la Région Centre - Val de Loire.

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr>

**A titre indicatif sous réserve d'évolution des réglementations*

L'APPRENTISSAGE
C'EST VOTRE AVENIR